

ASSEMBLÉE NATIONALE
3 novembre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

Adopté

AMENDEMENT N ° II-CF2195

présenté par

M. Gillet, rapporteur pour avis au nom de la commission des lois, Mme Sandrine Rousseau, Mme Regol, M. Iordanoff, M. Duplessy, M. Amirshahi, Mme Balage El Mariky, Mme Arrighi, Mme Autain, Mme Belluco, M. Ben Cheikh, M. Biteau, M. Arnaud Bonnet, M. Nicolas Bonnet, Mme Chatelain, M. Corbière, M. Davi, M. Fournier, Mme Garin, M. Damien Girard, M. Gustave, Mme Catherine Hervieu, Mme Laernoès, M. Lahais, M. Lucas-Lundy, Mme Ozenne, M. Peytavie, Mme Pochon, M. Raux, M. Roumégas, M. Ruffin, Mme Sas, Mme Sebaihi, Mme Simonnet, Mme Taillé-Polian, M. Tavernier, M. Thierry et Mme Voynet

ARTICLE 49

ETAT B

Mission « Outre-mer »

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)		
Programmes	+	-
Emploi outre-mer	0	100 000 000
Conditions de vie outre-mer	0	0
Plan d’urgence sur l’Eau dans les territoires dits d’Outre-mer (ligne nouvelle)	100 000 000	0
TOTAUX	100 000 000	100 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement de repli vise à lancer sans délai un grand plan d’investissement de 100 millions d’euros (contre 200 millions initialement) pour la modernisation et le renforcement des

infrastructures de distribution d'eau potable dans les territoires ultramarins, où la situation est jugée alarmante par la Cour des comptes (2016-2022) et le CESE (avis du 25 octobre 2022).

Manque d'assainissement (80 % des systèmes d'assainissement défectueux en Guadeloupe), vétusté et défaillance du réseau de distribution (30% de l'eau perdue dans les fuites à Mayotte, 38% à la Réunion), ou encore eau contaminée ; les problématiques auxquels font face nos compatriotes ultramarins sont nombreuses.

Les coupures sont régulières dans nombre de ces territoires et en particulier à Mayotte, en Martinique et en Guadeloupe. Ces défaillances ont des conséquences graves sur la vie quotidienne, la santé, la scolarité et la cohésion sociale.

Le rapport « **Soif de justice – Agir contre les discriminations environnementales d'accès à l'eau dans les territoires dits d'Outre-mer** » (juin 2025), rédigé par plusieurs associations ultramarines estime à **2,36 milliards d'euros** le besoin d'investissement pour le seul rattrapage des infrastructures.

C'est pourquoi le groupe écologiste et social propose de lancer un vaste plan d'investissement pour moderniser les infrastructures de distribution d'eau potable dans ces territoires, afin d'assurer à toutes et tous un accès digne et durable à cette ressource essentielle.

Le présent amendement crée un nouveau programme intitulé : « Plan d'urgence sur l'Eau dans les territoires dits d'Outre-mer » abondé de 100 millions d'euros.

Afin de garantir la recevabilité financière des amendements, il est proposé les mouvements de crédits suivants :

- une diminution de 100 000 000 d'euros des AE et CP de l'action 1 - Soutien aux entreprises du programme 138 « Emploi Outre-mer » de la Mission « Outre-mer » ;
- une augmentation de 100 000 000 d'euros des AE et CP sur l'action 1 du nouveau programme « Plan d'urgence sur l'Eau dans les territoires dits d'Outre-mer ».

Néanmoins, l'intention de cet amendement n'est cependant pas de réduire les moyens affectés à ce programme, les auteurs de cet amendement appelant le Gouvernement à lever le gage.